

SAINT JULIEN MOLIN MOLETTE
DEPARTEMENT DE LA LOIRE
REVUE D'INFORMATION
MUNICIPALE
REDACTION ADMINISTRATION
MAIRIE DE SAINT JULIEN
MOLIN MOLETTE
EDITEE PAR LA COMMISSION
D'INFORMATIONS ET DES
RELATIONS PUBLIQUES
REDACTEUR EN CHEF
CLAUDE BONNAED

BUDGET MUNICIPAL
PRIX DE L'EAU
CONCESSIONS DU CIMETIERE
POMPES FUNEBRES
SUBVENTIONS
Le P.O.S. et l'AGRICULTURE
CALENDRIER DES FETES D'ETE
TOUJOURS JEUNE: LA CHORALE
LES MOTS CROISES DE MONSIEUR
JEAN DELFORGES

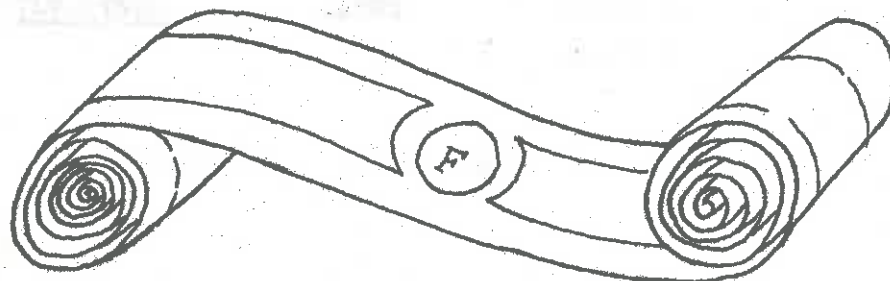
Saint-Julien-Molin-Molette

Revue

Municipale

Spécial

Budget



Comment se prépare un Budget Communal

Chaque année, au cours du premier trimestre, le Conseil Municipal doit voter le budget. Il me paraît utile de vous expliquer comment se prépare ce document prévisionnel des dépenses et des recettes pour un exercice donné.

Tout d'abord, la Commission des Finances, en collaboration étroite avec le Receveur Municipal et le Secrétaire de Mairie, élabore un projet de budget.

Ensuite, le Maire se saisit du projet adopté par la Commission. Il l'étudie et vérifie si les prévisions de recettes inscrites permettent, d'une part, de couvrir les dépenses de fonctionnement et, d'autre part, financer les équipements déjà votés par le Conseil ou proposés avec plus ou moins d'instance, de passion ou de réalisme par tel ou tel conseiller

municipal. C'est ainsi que le Maire est amené à accepter ou amender (en hausse ou en baisse) le projet de la Commission des Finances. Il dresse alors son propre projet ou budget du Maire qui sera soumis au Conseil Municipal.

Enfin, le Conseil Municipal, réuni en séance publique, se prononce par un vote à bulletin secret sur le projet qui lui est proposé par le Maire. Le Conseil peut le modifier, le repousser en bloc ou l'accepter tel quel. Dès que le budget est adopté par le Conseil et visé par le Préfet, ce document constitue, alors, pour le Maire, une obligation. L'exécution du budget, sous la responsabilité pleine et entière du Maire sera sanctionnée, l'année suivante, lors du vote du compte administratif qui rapproche les réalisations des prévisions.

SECTION DE FONCTIONNEMENT (DEPENSES ORDINAIRES)

DENREES ET FOURNITURES	119.500
FRAIS DE PERSONNEL	604.000
IMPOTS ET TAXES	7.400
TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS	527.398
PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS	156.147
ALLOCATIONS-SUBVENTIONS	126.913
FRAIS DE GESTION GENERALE	69.600
FRAIS FINANCIERS	287.492
PRELEVEMENT POUR DEPENSES D'INVESTISSEMENT	573.297
TOTAL	<u>2.471.747</u>

SECTION DE FONCTIONNEMENT (RECETTES ORDINAIRES)

PRODUITS DE L'EXPLOITATION	335.327
PRODUITS DOMANIAUX	32.680
PRODUITS FINANCIERS	3.050
RECouvreMENTS-SUBVENTIONS	8.500
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	788.552
IMPOTS INDIRECTS	2.800
CONTRIBUTIONS DIRECTES	1.300.838
TOTAL	<u>2.471.747</u>

PRIX DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT

Le prix de vente de l'eau et du service assainissement sont majoré de 4,25%, conformément aux prescriptions du gouvernement.

Prix de l'eau jusqu'à 3000m3 :	2,81 francs !	Soit un produit total de vente de l'eau attendu de <u>187.432</u> francs
de 3000 à 5000 m3 :	2,53 francs !	
à partir de 5000 m3 :	1,97 francs !	

Le prix de l'assainissement: 1,61 francs, soit un produit attendu de 78.777 francs, compte tenu de la consommation prévue.

LOCATION ENTRETIEN DES COMPTEURS

<u>Calibre des compteurs</u>	<u>Location</u>	<u>Entretien</u>
2 mm à 15 mm	9,80	9,80
20 mm	10,95	10,95
30 mm	30,39	30,39



CONCESSIONS DU CIMETIERE

Les prix de vente des concessions n'ont pas été majorés depuis le 26 Mars 1976, les nouveaux prix ont été fixés ainsi qu'il suit:

CONCESSIONS TRENTENAIRES	: 200 F le m2
CINQUANTENAIRES	/ 320 F le m2
PERPETUELLES	: 650F le M2

SERVICE DES POMPES FUNEBRES

Le Conseil municipal fixe ainsi qu'il suit le tarif des Pompes Funebres

EXHUMATION OU EXHUMATION EN FOSSES OU CAVEAUX	125,00 F
TRANSPORT DE CORPS	230,00 F

RENUMERATION DES FOSSEIERS ET PORTEURS

TRAVAUX DE FOSSES OU CAVEAUX	69,00 F
TRANSPORT DE CORPS	22,00 F

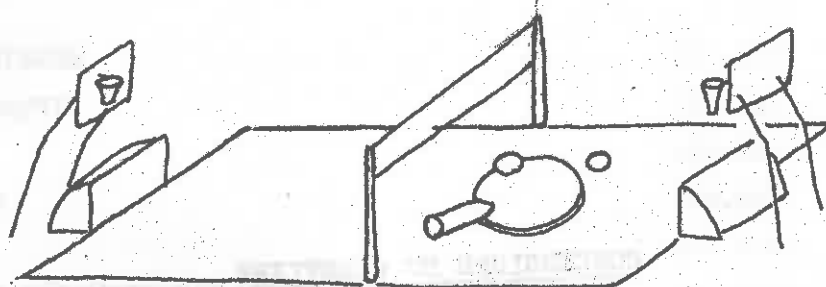


SECTION D'INVESTISSEMENT (DEPENSES)

FRAIS EXTRAORDINAIRES	118.268
REBOURSEMENT D'EMPRUNTS	172.785
TRAVAUX DE BATIMENT ET DE GENIE CIVIL	190.000
TRAVAUX DE VOIERIE	557.000
PREPS ET AVANCES A LONG OU MOYEN TERME	30.174
TOTAL	<u>1.068.227</u>

SECTION D'INVESTISSEMENT (RECETTES)

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT, DONS ET LEGS	144.473
PRELEVEMENTS SUR RECETTES DE FONCTIONNEMENT	573.297
PARTICIPATIONS A DES TRAVAUX D'EQUIPEMENT	191.657
PRODUITS DES EMPRUNTS	150.000
RECouvreMENT DE CREANCES A LONG OU MOYEN TERME	8.800
TOTAL	<u>1.068.227</u>



A PROPOS DU TERRAIN DE SPORTS

L'aménagement d'un terrain de sports sur la commune de Saint Julien Molin Molett s'élève à un coût prévisible de 1.100.000 francs. Plusieurs subventions viendront en aide pour la construction de celui-ci; à savoir:

CONTRAT DE PAYS	330.000
CONSEIL GENERAL	160.000
OPERATION TERRAIN "TOUT TEMPS" (en négociation)	150.000
TOTAL	<u>640.000</u>

Après le versement de ces subventions le financement de ce terrain de sports sera réalisé de la façon suivante

EMPRUNT	350.000
PRELEVEMENT SUR FONDS LIBRE	110.000
<u>RESTE A LA CHARGE DE LA COMMUNE</u>	<u>460.000</u>

SUBVENTIONS ALLOUEES POUR 1984 AUX DIVERSES SOCIETES AUX
DIVERSES SOCIETES ET ASSOCIATIONS DE St JULIEN

UNION MUSICALE	8.000 F
ESPERANCE	3.000 F
SYNDICAT D'INITIATIVE	5.000 F
ASSOCIATION SPORTIVE	2.000 F
SPORTING CLUB PIRAILLON	4.300 F
BOULE DU TERNAY	400 F
REPEUPELEMENT DU CHIBIER	500 F
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	3.000 F
ASSOCIATION DES AIDES FAMILIALES	3.000 F
CLUB DU 3° AGE	2.500 F
SOU DES ECOLES PUBLIQUES	800 F
AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE PRIVEE	400 F
AMICALE DES ANCIENNES ELEVES " " " "	400 F
A.D.A.P.E.I. DE BOURG-ARGENTAL	350 F
BIBLIOTHEQUE DE SAINT JULIEN	2.000 F
CLUB MUSIQUE POUR TOUS	1.000 F
CHORALE	1.000 F
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	500 F
CLUB DES ENFANTS	500 F
CENTRE ANTI CANCEREUX	350 F
GROUPEMENT DE LUTTE CONTRE LES MAMADIES DU BETAIL	350 F
SYNDICAT DE DEFENSE CONTRE LE GRELE	350 F



LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS ET L'AGRICULTURE

De tous temps je pense, mais plus encore ou le problème de l'emploi est dramatique, l'activité agricole constitue dans les communes rurales une activité non négligeable. Si Saint Julien Molin Molette, comparativement à d'autres communes et compte tenu de la surface agricole utile assez restreinte, ne compte que peu d'exploitations, encore faut-il permettre qu'elles évoluent et qu'elles se développent dans des conditions satisfaisantes.

L'un des objectifs de la mise en place d'un plan d'occupation des sols est donc de réserver l'agriculture et les terrains qui représentent pour elle les caractéristiques les meilleures. Par ailleurs l'exercice de l'activité agricole n'est pas sans provoquer des nuisances:

Odeurs dues à la présence des silos à fourrage, à l'épandage des purins et lisiers

Bruits occasionnés par l'usage des tracteurs et différents matériels agricoles

Présence d'animaux, toujours tentés par des intrusions sur les terrains d'autrui

De ce fait le P.O.S. doit exister et doit éviter de faire se côtoyer de trop près les zones agricoles et les zones destinées à l'habitat.

Au cours de l'élaboration du P.O.S. pour notre commune tel a été un des soucis du groupe de travail désigné par le Conseil Municipal

Il faut se souvenir que cette réflexion s'est établie sur une période de plus de quatre années, qu'au début une commission composée d'agriculteurs a travaillé à établir la carte des exploitations agricoles; que deux enquêtes d'UTILITE PUBLIQUE ont été ouvertes à tous; qu'une information très complète a été présentée au Conseil Municipal et qu'enfin c'est à l'unanimité que les propositions présentées ont été adoptées.

De toute évidence, les concertations nécessaires à ce genre de réglementation ont bien été respectées.

Monsieur Marcel THIOLIERE

Maire de

SAINTE JULIEN MOLIN MOLETTE

UNE ASSOCIATION TOUJOURS JEUNE: LA CHORALE

Nous avons choisi de vous présenter en 1984 le "GROUPE CHORAL", car c'est le 27 avril 1959 que cette formation a été érigée en Société, il y a donc tout juste 25 ans; c'est un anniversaire qui se marque.

En réalité notre chorale existe depuis plus longtemps, soit une bonne quarantaine d'années; nos concitoyens ont toujours aimé la musique, dont l'Art Choral est une des plus belles expressions collectives; aussi faut-il se reporter aux années 1940-1950 pour retrouver l'embryon de ce qui existe maintenant; les anciens Pirailons se souviennent des spectacles musicaux montés grâce à M. et Mme DESJACOT, instituteurs à l'école de garçons, en collaboration déjà avec Marinette BANCEL et les excellents chanteurs qu'étaient le regretté Lucien GATTET et notre ami Paul CELLARD, aujourd'hui retiré à St Pierre de Boeuf; on parle encore de FAUST, des NOCES DE JEANNETTE, etc . . .

En 1950 une pharmacie se crée à St Julien; aussi rapport à première vue; mais il se trouve que le jeune pharmacien de l'époque est aussi musicien; il est naturellement très heureux de constater la présence sur place de groupes musicaux et une collaboration s'instaure rapidement, au niveau, notamment, de la chorale.

La décade 1950-1960 sera fertile en événements majeurs. La formation s'est étoffée et compte environ 50 choristes, ce qui permet d'envisager un répertoire plus étendu. Le point fort de cette période sera le Concert Spirituel du 11 avril 1954, donné avec le Concours de la Symphonie de St Chamond: plus de 100 exécutants, près de 700 auditeurs venus de toute la région, un énorme programme de 8 pièces, dont un Oratorio intégral pour Chœurs, Orgue et Orchestre, plus deux oeuvres instrumentales; une manifestation dont les participants se souviennent encore avec émotion 30 ans après. Ce succès renforce encore l'audience de la Chorale. Des éléments, de Maclas notamment, viennent s'y joindre.

En 1955 c'est l'exécution d'une oeuvre difficile: la Messe en Ut Dièse Mineur de Louis VIERNE, qui sera donnée, entre autres à Maclas, La Louvesc. En 1956 en collaboration avec l'Union Musicale, création des Impressions du Pilat. En outre, chaque année, un concert est donné, comportant une partie instrumentale et une autre théâtrale.

En 1959 la Chorale se constitue en Association "Loi Juillet 1901", sous le nom de GROUPE CHORAL DE SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE.

Viennent ensuite les années noires 1960-1970; la crise a décimé l'économie, mais aussi les sociétés locales; la plupart des membres ont dû quitter le pays; l'Union Musicale voit fondre des effectifs; il en est de même pour la Chorale, dont les principaux éléments sont dispersés aux quatre coins de la région; vers 1964, c'est la mise en sommeil; cette hibernation va durer une quinzaine d'années.

En 1979 notre Directrice, Madame GATTET-BANCEL, réintègre le sol natal, après un long exil lyonnais et, sur l'aimable pression de quelques amis, la décision est prise de repartir pour un nouveau bail.

Assez rapidement de nouveaux éléments s'agglomèrent autour d'un noyau d'anciens choristes toujours fidèles, pour atteindre un effectif de 35 à 40, ce qui permet un travail intéressant et la mise sur pied d'un programme étoffé, tant sur le plan profane que religieux. Mais la flamme demande à être entretenue et, là comme ailleurs, l'enthousiasme retombe vite; ce genre d'activité réclame une assiduité constante; c'est la raison pour laquelle la répétition hebdomadaire est une nécessité. Le travail n'a rien de fastidieux et se déroule dans une ambiance très amicale, détendue, ce qui n'exclut pas le sérieux; le répertoire est très varié, puise dans tous les genres de musique, toutes les époques, de manière à satisfaire tous les goûts.

Sur le plan technique, la formation est assurée par Madame GATTET-BANCEL, Directrice, vice-présidente, Chef de Choeur depuis les origines de la Chorale, pianiste, ancienne élève du musicien lyonnais Edouard COMMETTE, et Mr DELFORGES, Président, Organiste Accompagnateur, Ancien Chef de Choeur lui-même, ancien membre des Choeurs de l'Orchestre de Lyon, ex-Vice Président de la Chorale Mixte Universitaire de Lyon, Auteur-Compositeur de musique à l'occasion, Ancien Elève de divers conservatoires et ex-membre de nombreuses formations musicales diverses.

Pour des raisons pratiques (nécessité d'un piano et du chauffage l'hiver) et grâce à la complaisance de notre Directrice, les répétitions ont lieu à la Condamine tous les samedis à 20h30. Il ne faudrait pas pour autant en conclure que les dirigeants se considèrent comme des propriétaires de la Chorale: ils sont à son service et à celui de ses membres, pour concourir à une meilleure animation de la commune et apporter à chaque choriste un enrichissement personnel inappréciable; la société répond, dans la mesure du possible, aux demandes qui lui sont adressées et participe aux fêtes tout au long de l'année, à St Julien et dans les environs. Rappelons en 1983, en dehors des prestations habituelles de Noël, Pâques, Fête du "Caillu", le concert de St Romain les Atheux, dans le cadre de Musique en Fête, les rencontres musicales de Bourg Argental, le concert des 4 groupes musicaux de St Julien.

Signalons en 1984 la participation à la Fête du Cerche Jeanne d'Arc, à la foire exceptionnelle des 12 et 13 mai, un concert au du Quart-Monde, avec la chorale de St Clair du Rhône, pour le festival de la 9ème Région Musicale, etc . . .

En projet pour 1985, avec d'autres chorales, une création dans le cadre du festival Gaston Baty, encore au stade de la réflexion.

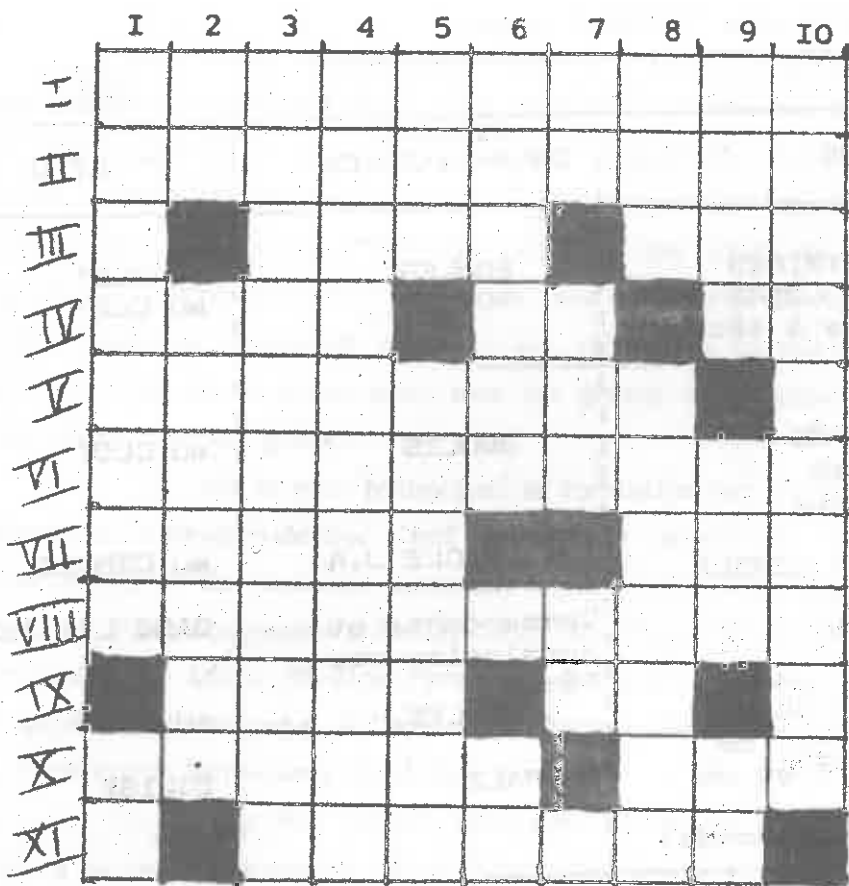
Notre société chorale est encore bien vivante, entretenant les meilleures relations avec les autres formations musicales, locales, régionales. Elle ne demande qu'à se développer; c'est pourquoi nous adressons un pressant appel à tous ceux et celles qui pourraient venir nous rejoindre; aucune connaissance spéciale n'est requise. La continuité et la progression sont à ce prix.

COMMUNE DE SAINT JULIEN MOLIN-MOLETTE

CALENDRIER DES FETES ETE 84

+++++

DATE	MANIFESTATIONS	SOCIETE ORGANISATRICE	LIEU
AVRIL 84			
Dimanche 22	CONCOURS DE SOCIETAIRES	BOULES	au CLOT
Dimanche 29	CHAMPIONNAT DE LA LOIRE (éliminatoire tête à tête)	BOULES	au CLOT
MAI 84			
Mardi 1er	DOUBLETES FEMININES Coupe de la Société 8 H. Soupe aux choux	BOULES	au CLOT
Samedi 5 et Dimanche 6	79ème ANNIVERSAIRE CERCLE JEANNE D'ARC	CERCLE J.A.	au CERCLE
Samedi 12	FOIRE ET ANIMATION	Commerçants et Commission des Fêtes	DANS LES RUES
Vendredi 25	CHALLENGE TONY CHEVAL CONCERT DE LA CHORALE de ST JULIEN M.MOLETTE et de ST CLAIR DU RHONE (au profit du Quart Monde)	BOULES CHORALE	AU CLOT EGLISE
JUIN 84			
Vendredi 1er	CONCERT UNION MUSICALE	MUSIQUE	JARDIN PUBLIC
Samedi 2	CONCOURS DE PETANQUE	POMPIERS	Sur la Place
9 - 10 et 11	TIR AUX PIGEONS	CHASSE	LAMPONY
Samedi 9	CHALLENGE VILLON (32 Doub.)	BOULES	AU CLOT
Samedi 23 et Dimanche 24	10ème FETE DU CAILLU	:3.I. - A.F.N. - MUSIQUE - 3ème AGE	SOUS CHAPITEAU SUR LA PLACE
Samedi 30	CONCOURS DE PETANQUE (Soirée Populaire)	FOOT-BALL	SUR LA PLACE
JUILLET 84			
Samedi 7	CONCOURS DE PETANQUE	CLASSE 86	SUR LA PLACE
Vendredi 13	RETRAITE AUX FLAMBEAUX	MUNICIPALITE	SUR LA PLACE
Samedi 14	FEU D'ARTIFICE/BAL	"	SUR LA PLACE
Samedi 14	CONCOURS DE PETANQUE	S. INITIATIVE	au CLOT
Dimanche 15	CHALLENGE CLEMENT (Doublette éliminatoire)	BOULES	au CLOT
Dimanche 22	CONCOURS DE PETANQUE	CERCLE JEANNE D'ARC	au CERCLE
27 ou	SOIREE FOLKLORIQUE <i>Americain</i>	SYNDICAT INITIATIVE	Salle DES FETE
Samedi 28	CHALLENGE GAMET (tete/Tete)	BOULES	au CLOT
Dimanche 29	COUPE ANDRE MOHEL (32 Quad.)	BOULES	au CLOT
AOUT 84			
du 11 au 15	VOGUE ANNUELLE	CLASSE 86	sur les PLACES
Lundi 13	FOIRE		
Lundi 13	COUPE DE LA FOIRE	BOULES	au CLOT
SEPTEMBRE 84:			
Samedi 1er	CONCOURS DE PETANQUE (enfants)	CERCLE JEANNE	
Dimanche 2	CHALLENGE Fernand GUIBLIER	D'ARC	au CERCLE
VOYAGE ETE 1984			
Mardi 1er MAI	AMICALES FILLES	Dimanche 1er JUILLET	SOU DES ECOLES
Dimanche 13 Mai	MUSIQUE A RIVE DE GIER	Samedi 8 Septembre	MUSIQUE à ANEYI
Jeu di 31 MAT	A.F.M.		AMICALE Garçon



Problème proposé
par
M. Jean Delforges,
conseiller municipal

HORIZONTALLEMENT

- I : Nom familial des habitants de St Julien
 II : Science de la montagne
 III : Proprio - Ile Britannique célèbre par ses chats.
 IV : Roi de Théâtre - Deux de trouble - Initiales tristement célèbres.
 V : Habitant d'une ville de la Mayenne
 VI : Véhicule de transport aujourd'hui dépassé.
 VII : Compromit une intégrité - Carte.
 VIII : Appareil qui enrichit la palette du Radiologue.
 IX : Péresse de la Jeunesse - Fin d'infinif. |
 X : Prénom Féminin - Opposés aux autres.
 XI : Lac Auvergnat.

VERTICALEMENT

- I : Nom populaire d'un champignon voisin des Morilles
 Symbole du Cuivre.
 2 : Colère sans fin - Ingénieur Lyonnais, immortalisé par son oeuvre ferroviaire, qui aurait perdu la tête.
 3 : Envahissent périodiquement les rues de la cité.
 4 : C'est la peur des grands espaces.
 5 : De bas en haut: Opération Postale.- Auxiliaire d'un fonctionnaire ou d'un principe actif.
 6 : Nom d'une dynastie bien connue et appréciée de l'Union Musicale - Conjonction.
 7 : Deux de loupe - Terme de Tennis - Paresseux.
 8 : Unité électrique - Rhamnacée purgative.
 9 : Réfutas - De bas en haut: cri de réprobation -
 Saintes Initiales
 IO : Certains réflexes le sont.